



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

Page 1 sur 5

Loctite V5004 Part A

No. FDS : 328929

V001.1

Révision: 27.07.2009

Date d'impression: 24.08.2011

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Loctite V5004 Part A

Utilisation prévue:

Colle

Raison sociale:

Henkel Technologies France S.A.S
Rue de Silly 161
92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

Responsable pour la fiche de données de sécurité:

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

En cas d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

2. Identification des dangers

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition / informations sur les composants

Indication des composants selon (CE) n o 1907/2006:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS ELINCS	Teneur	Classification
Méthacrylate de benzyle 2495-37-6	219-674-4	40 - 60 %	Xi - Irritant; R36/37/38
Méthacrylate d'isobornyle 7534-94-3	231-403-1	10 - 20 %	Xi - Irritant; R36/37/38 N - Dangereux pour l'environnement; R51/53
triméthylènediamine 109-76-2	203-702-7	0,1 - 1 %	R52/53 T - Toxique; R24 C - Corrosif; R35 Xn - Nocif; R22 R10
phosphite de tris(nonylphényle) 26523-78-4	247-759-6	> 0,1 - < 1 %	N - Dangereux pour l'environnement; R50/53 Xi - Irritant; R38 Xi - Irritant; R43

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

4. Mesures de premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.

Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse,poudre

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.

Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

Stockage:

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.

Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final.

Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. Propriétés physico-chimiques**Propriétés générales:**

Aspect	liquide Liquide bleu clair
Odeur:	Acrylique

Propriétés phys.-chim.:

Point d'éclair	> 93 °C (> 199,4 °F)
Densité ()	0,9700 g/cm3

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter:**

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

11. Informations toxicologiques**Toxicité orale aiguë:**

Peut entraîner une irritation le système digestif.

Toxicité inhalative aiguë:

Irritant pour les voies respiratoires.

Irritation de la peau:

Irritant pour la peau

Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.

12. Informations écologiques**Informations générales:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.
Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.
Nocif pour les organismes aquatiques.

13. Considérations relatives à l'élimination**Evacuation du produit:**

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.
La contribution de ce produit comme déchet est très insignifiante en comparaison à l'ensemble dans lequel il est utilisé

Code de déchet():

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée." Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport**Informations générales:**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

15. Informations réglementaires**Symboles de danger:**

Xi - Irritant

**Phrases R:**

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

S23 Ne pas respirer les vapeurs.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau et du savon.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Contient phosphite de tris(nonylphényle). Peut déclencher une réaction allergique.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies
professionnelles:

65

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R10 Inflammable.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R24 Toxique par contact avec la peau.

R35 Provoque de graves brûlures.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquants, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.